



CICR

Inventaire
D AO INDE1,
Activités générales de la délégation du CICR en
Inde
1941-1947

Protection des données personnelles

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« ¹ Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

² Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	3
2. Répertoire	7

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, D AO INDE1-01

1. Description sommaire

1.1 Identification

Référence

D AO INDE1.

Intitulé / Analyse

Activités générales de la délégation du CICR en Inde.

Dates

1941-1947.

Niveau de description

Série.

Importance matérielle et support de l'unité de description

Métrage : 1.20 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

1.2 Contexte

Nom du producteur

Délégation en Inde - SIMLA/DEHL.

Histoire administrative

En septembre 1939, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord déclare la guerre à l'Allemagne nazie, entraînant également dans son sillage les principaux Dominions de l'Empire (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Union sud-africaine). L'Inde, simple colonie britannique ne possédant pas encore un statut d'autonomie (self-government) comparable, se range aussi aux côtés de Londres dans sa lutte contre le nazisme. Le CICR décide de négocier avec le Gouvernement britannique l'établissement d'une délégation permanente dans ce pays. Dès l'automne 1940 et pendant quelques mois, le CICR utilise les services d'Ernest Baer, ressortissant suisse résidant aux Indes britanniques. Après le décès soudain de ce dernier, Charles Huber est nommé à son tour délégué en juin 1941. La délégation s'installe à Simla, capitale et résidence d'été de l'administration coloniale britannique aux Indes, située dans la province du Cachemire, au nord du pays. Pendant l'hiver, la délégation prend ses quartiers à Dehli, siège officiel du Gouvernement de Sa Majesté aux Indes. Parallèlement, un bureau du CICR ouvre ses portes à Bombay. Charles Huber quittera son poste fin décembre 1944 pour rejoindre la délégation à Washington. Il sera remplacé par Jean-Alfred Rikli. D'autres délégués, déjà présents sur place, comme Ernest Spindler, Otto Wenger et Henri Frei, poursuivent de concert l'action humanitaire du CICR dans le pays.

La tâche essentielle de la délégation est le travail et la négociation diplomatiques avec le Gouvernement, l'administration coloniale et la Croix-Rouge britanniques en Inde dans le domaine de la protection des prisonniers de guerre et des internés civils appartenant aux puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon). Une attention particulière est réservée aux prisonniers de guerre italiens. En effet, après l'entrée en guerre du régime fasciste en juin 1940, de nombreux soldats italiens, capturés par les forces britanniques et du Commonwealth pendant les campagnes d'Afrique du Nord (Lybie, Egypte et Tunisie) et d'Afrique orientale

(Ethiopie et Somalie), sont internés dans une multitude de camps disséminés dans le sous-continent indien. La délégation entretient des contacts réguliers avec son correspondant à Bombay ainsi qu'avec l'ensemble des autorités politiques et militaires, notamment avec le Defence Department et le General Headquarters de l'armée britannique aux Indes. Des relations ponctuelles sont également établies avec les représentants de certaines Puissances protectrices (Suisse et Espagne).

Enfin, le sort des prisonniers et internés britanniques, indiens et, plus généralement, de l'Empire et du Commonwealth en mains italo-allemandes et nippones est également parmi les objectifs de la délégation qui, une fois la Seconde Guerre mondiale terminée en septembre 1945, poursuit encore quelque temps ses activités pour finalement fermer au printemps 1947. Toutefois, l'action du CICR dans la région reprend assez rapidement dans le courant de 1947 en raison du départ des Britanniques, de la proclamation de l'indépendance de l'Inde et du Pakistan et du conflit qui s'ensuit entre les deux pays pour le contrôle du Cachemire.

Histoire de la conservation

La série D AO INDE1, constituée lors de l'action du CICR dans les Indes britanniques, fait partie des Archives générales du CICR et, à ce titre, elle est conservée par l'Institution.

1.3 Contenu et structure

Présentation du contenu

La série D AO INDE1 touche à l'histoire politique et opérationnelle du CICR dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Elle contient la correspondance locale de la délégation et retrace les activités humanitaires et diplomatiques du CICR dans les Indes britanniques, notamment dans le domaine de la protection des prisonniers de guerre et internés civils appartenant aux puissances de l'Axe, en particulier italiens, et des relations avec le Gouvernement, l'administration coloniale et la Croix-Rouge britanniques.

Evaluation, tris et éliminations, sort final

Aucune pièce n'a été éliminée. Sur le plan de la conservation matérielle les documents ont été placés dans des conditionnements neutres et adaptés.

Accroissements

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

Mode de classement

La série D AO INDE1 est classée autant que faire se peut dans l'ordre qu'elle avait lors de son rapatriement dans les Archives centrales de Genève.

1.4 Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Public

Conditions de reproduction

La reproduction des pièces est autorisée. Elle est effectuée contre émoluments par le personnel des Archives.

Langue et écriture des documents

Anglais, français, allemand, italien.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

La série D AO INDE1 se présente sous forme de liasses. Elle est reconditionnée. Les pièces ont été nettoyées, dégrafées et protégées par du papier permanent non acide. Les documents sont, dans leur majorité, dactylographiés et lisibles.

Instruments de recherche

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent répertoire des liasses.

1.5 Sources complémentaires***Existence et lieu de conservation des originaux***

Tous les documents originaux sont conservés dans les Archives du CICR. La série D AO INDE1 comporte également des copies de documents, l'original pouvant se trouver dans une autre série d'archives du CICR.

Existence et lieu de conservation de copies

Rien à signaler.

Sources complémentaires

A PV, Séances du Comité et des Commissions du CICR, 1939-1950.

B G 3/3b, Missions-Délégation du CICR en Grande-Bretagne, 1939-1945.

B G 3/26, Missions-Délégation du CICR en Allemagne, 1939-1948.

B G3/37, Missions du CICR aux Indes britanniques, 1939-1950.

B G 8/47, Délégation du CICR aux Etats-Unis, 1941-1947.

B G 8/76, Délégation du CICR au Japon, 1941-1950.

B G 17, Camps : Allemagne, Inde, Italie, Japon, 1939-1950.

B G 85, Gouvernements et Croix-Rouge, 1939-1950.

C SC, Service des camps : Allemagne, Grande-Bretagne et Commonwealth, Italie, Japon, 1939-1950.

C G2 GB, Service britannique, 1939-1945.

C G2 DE, Service allemand, 1939-1945.

C G2 IT, Service italien, 1940-1945.

C G2 JP, Service japonais, 1941-1945.

C G2 EXO, Alliés en mains japonaises.

Bibliographie

Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, Genève, 1948, 3 volumes.

PICCIAREDDA, Stefano, Diplomazia umanitaria. Il CICR nella Seconda Guerra mondiale, Bologna, Il Mulino, 2003.

RIESEN, Stéphanie, Les relations entre le CICR et le Gouvernement anglais pendant la Seconde Guerre mondiale, mémoire de licence, Département d'histoire générale, Université

de Genève, 2002.

SAREEN, T. R., Japanese Prisoners of War in India, 1942-1946 : Bushido and Barbed Wire, Poole (UK), Global Oriental Ltd, 2006.

1.6 Notes

Rien à signaler.

1.7 Contrôle de la description

Notes de l'archiviste

Description rédigée par Fabrizio Bensi, archiviste.

Règles ou conventions

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

Date(s) de la description

L'inventaire a été établi en mai 2006.

2. Répertoire

D AO INDE1-01	Correspondance générale avec la Indian Red Cross Society and St. John Ambulance Association [section indienne de la Croix-Rouge britannique] I	02.10.1941 - 27.04.1945
D AO INDE1-02	Correspondance générale avec la Indian Red Cross Society and St. John Ambulance Association [section indienne de la Croix-Rouge britannique] II	01.05.1945 - 31.10.1945
D AO INDE1-03	Correspondance générale avec la Indian Red Cross Society and St. John Ambulance Association [section indienne de la Croix-Rouge britannique] III	01.11.1945 - 20.12.1946
D AO INDE1-04	Correspondance générale avec la Indian Red Cross Society and St. John Ambulance Association [section indienne de la Croix-Rouge britannique] IV : finances	02.03.1944 - 01.08.1946
D AO INDE1-05	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : Home Department (New Dehli) I	21.04.1941 - 29.12.1942
D AO INDE1-06	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : Home Department (New Dehli) II	09.01.1943 - 18.12.1943
D AO INDE1-07	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : Home Department (New Dehli) III	06.01.1944 - 25.02.1947
D AO INDE1-08	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : Defence Department (New Dehli)	05.10.1942 - 27.04.1946
D AO INDE1-09	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) I	06.05.1941 - 29.04.1942
D AO INDE1-10	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) II	02.07.1942 - 05.10.1942
D AO INDE1-11	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General	04.01.1943 - 23.12.1943

	Headquarters (New Dehli et Simla) III	
D AO INDE1-12	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) IV	10.01.1944 - 18.12.1944
D AO INDE1-13	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) V	08.01.1945 - 03.12.1945
D AO INDE1-14	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) VI	02.01.1946 - 27.06.1946
D AO INDE1-15	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : General Headquarters (New Dehli et Simla) VII	03.07.1946 - 15.03.1947
D AO INDE1-16	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'Administration coloniaux britanniques : Department of Commerce (New Dehli)	02.02.1942 - 25.07.1946
D AO INDE1-17	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : Indian Posts and Telegraphs Department (New Dehli, Bombay et Simla)	02.09.1941 - 25.07.1947
D AO INDE1-18	Correspondance générale avec le Gouvernement et l'administration coloniaux britanniques : autorités diverses	08.01.1945 - 10.02.1947
D AO INDE1-19	Correspondance générale avec les Puissances protectrices : Consulat de Suisse à Bombay	21.08.1941 - 10.02.1947
D AO INDE1-20	Correspondance générale avec les Puissances protectrices : Consulat d'Espagne à Bombay	18.11.1941 - 17.12.1945
D AO INDE1-21	Correspondance générale avec l'Office of the Custodian of Enemy Property (Bombay)	08.02.1945 - 10.02.1947
D AO INDE1-22	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils appartenant aux Puissances de l'Axe internés aux Indes britanniques	20.10.1941 - 26.05.1944
D AO INDE1-23	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils japonais internés aux Indes britanniques	30.03.1942 - 18.05.1946

D AO INDE1-24	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils italiens internés aux Indes britanniques	30.09.1944 - 14.01.1946
D AO INDE1-25	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils italiens internés aux Indes britanniques : plaintes et réclamations I	07.06.1945 - 12.06.1946
D AO INDE1-26	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils italiens internés aux Indes britanniques : plaintes et réclamations II	19.10.1941 - 14.03.1946
D AO INDE1-27	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils italiens internés aux Indes britanniques : plaintes et réclamations III	03.10.1944 - 30.11.1946
D AO INDE1-28	Correspondance générale concernant les prisonniers de guerre et internés civils italiens internés aux Indes britanniques : rapports de visite	08.01.1943 - 16.03.1944
D AO INDE1-29	Correspondance générale avec l'Archevêque Leo P. Kierkels, Nonce apostolique aux Indes britanniques (Bangalore)	31.03.1942 - 06.09.1945
D AO INDE1-30	Correspondance générale concernant les marins allemands et italiens internés aux Indes portugaises (Goa)	11.01.1945 - 03.03.1947
D AO INDE1-31	Correspondance générale de la délégation aux Indes britanniques	18.11.1942 - 18.03.1947
D AO INDE1-32	Correspondance générale concernant la délégation de Parlerme (Italie)	05.09.1944 - 01.03.1945